

**VILLE D'EPERNON**

(Eure-et-Loir)

8, rue du Général Leclerc

BP 30041

28231 EPERNON cedex

Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****2019-124****SEANCE DU 13 MAI 2019**

FB/LN/CJ/MH n° 2019/01

Objet de la délibération :**APPROBATION DU COMPTE DE  
GESTION  
BUDGET VILLE 2018  
DU RECEVEUR MUNICIPAL**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoir : 01

Votants : 25

Date de la convocation :  
7/05/2019

L'an deux mille dix-neuf, le treize mai à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BELHOMME François.

**Etaient présents :**

BELHOMME François, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, DUCOUTUMANY Franck, RAMOND Françoise, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, CASANOVA Paulette, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick, METRAL-CHARVET Denis.

**Excusée :** Martine GAUTIER, Pouvoir à R. BASSEZ**Absents :** PHILIPPE Didier, CHERGUI Cendrine, BEAUFORT Arnaud, BLANCHARD Flavien.

Secrétaire de séance : B. BONVIN



Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,**CONSIDERANT** la concordance des écritures comptables de l'ordonnateur et du comptable,**CONSIDERANT** que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures.

Sur proposition de Madame D. BOMMER Adjointe aux finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 Ville en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018,**DECLARE,**Que le **compte de gestion Ville** dressé, pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20190513-D2019\_05\_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2019



Fait et Délibéré à Epernon, le 13 mai 2019

Le Maire,

F. BELHOMME